

Soins de santé dans les provinces de l'Atlantique – « Accord de lignes directrices »

Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique reconnaît l'urgence de collaborer à des catégories mutuellement bénéfiques particulières :

Alignement sur le plan des professionnels de la santé

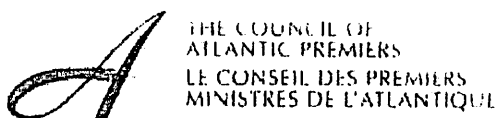
- Les gouvernements provinciaux collaboreront au recrutement et au maintien en poste des médecins, du personnel infirmier et d'autres professionnels de la santé qui travaillent actuellement à l'extérieur de la région atlantique.
- Les gouvernements provinciaux acceptent de travailler ensemble à créer un cadre de travail régional durable pour les professionnels de la santé qui œuvrent actuellement au Canada atlantique en collaborant à la reconnaissance de la certification et au recrutement de ressources spécialisées.

Collaboration dans la formation et les soins de santé spécialisés

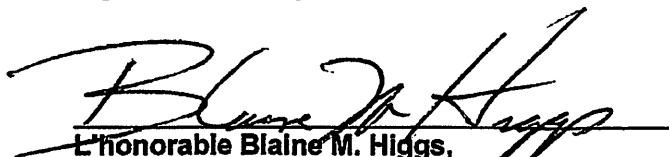
- Les gouvernements provinciaux reconnaissent la valeur de créer et de maintenir des programmes de soins spécialisés au bénéfice de la région de l'Atlantique.
- Les gouvernements provinciaux travailleront ensemble à limiter le chevauchement des services de soins de santé spécialisés tout en s'assurant de combler les besoins de la région.
- Les gouvernements provinciaux collaboreront à la création et la mise en œuvre d'un apprentissage continu dans la prestation des services de santé, notamment la médecine virtuelle et la formation.

Cadre de travail

- Les premiers ministres avisent leurs ministres de la Santé respectifs d'établir un mécanisme structuré aux fins de collaboration et d'alignement bénéfiques.

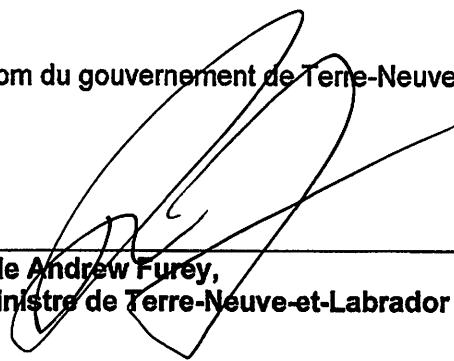


Signé au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick par :


L'honorable Blaine M. Higgs,
premier ministre du Nouveau-Brunswick

Date

Signé au nom du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador par :


L'honorable Andrew Furey,
premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador

Date

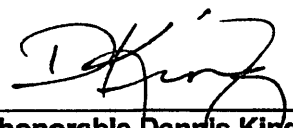
Signé au nom du gouvernement de la Nouvelle-Écosse par :


L'honorable Tim Houston,
premier ministre de la Nouvelle-Écosse

December 8, 2021

Date

Signé au nom de l'Île-du-Prince-Édouard par :


L'honorable Dennis King,
premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard

Date